

Cours particuliers, prix particuliers?

LE RÉSUMÉ

Certaines entreprises proposent des cours particuliers à domicile.

Mais les tarifs peuvent varier entre 20 et 50 euros de l'heure selon le niveau scolaire.

Un sacré budget pour les parents.

Sollicités par les parents d'élèves en difficulté, les cours particuliers peuvent peser lourd sur le budget des ménages.

MATHILDE RIDOLE (ST.)

Chefs parents, sortez votre portefeuille, les secondes sessions approchent. Si votre enfant a des difficultés scolaires et que vous désirez l'inscrire à des cours particuliers, ça risque de vous coûter cher. Loin de remettre en cause la qualité de l'enseignement, ils peuvent être d'une grande utilité pour certains. Des entreprises se sont spécialisées dans le secteur et offrent un service à plusieurs options. C'est le cas de Cogito Belgium et Admitis. Chez eux, on prend le temps, lors d'un rendez-vous, de trouver l'offre qui conviendra le mieux aux parents et aux enfants. Des cours sur mesure en quelque sorte et un tarif à l'avenant.

Drieu Godefridi, administrateur chez Cogito Belgium, explique: «Les tarifs pour une heure de cours peuvent varier entre 20 et 22 euros pour l'enseignement secondaire et pour le supérieur, il faut compter entre 45 et 50 euros. Nous appliquons les mêmes tarifs sur l'ensemble des régions dans lesquelles nous travaillons, il n'y a pas de discrimination avec des tarifs variant selon la demande.»

L'entreprise réalise une marge d'environ 5% sur chaque heure de cours prestée par ses 400 formateurs. On trouve le même genre de tarifs chez Admitis, variant selon les compétences professionnelles et l'engagement de l'enseignant.

Mal au portefeuille

Prenons l'exemple d'un ménage composé de deux enfants. Le cadet a des difficultés en mathématiques et l'aîné en anglais. Les parents décident donc de les inscrire pour des cours particuliers chez Admitis. Frais d'inscription: 70 euros pour toute la famille. La formule «3 pommes» est adaptée pour le plus jeune enfant: 25,2 euros/heure x 24h. Il faudra déboursier 604,8 euros pour les maths. La formule «performance» convient au plus âgé: 28 euros x 18h, soit 504 euros. Additionnez le tout et le portefeuille de cette famille est amputé de 1.178,8 euros, soit presque un salaire. Parmi les formateurs, beaucoup donnent des cours de maths. «Traditionnellement, c'est la branche où la demande est la plus élevée», mentionne Cogito.

Quelle imposition pour ces enseignants particuliers?

Les revenus qui résultent des cours particuliers durant l'été peuvent être considérés soit comme des revenus professionnels, soit comme des revenus divers. Si l'activité est professionnelle, c'est-à-dire qu'elle se caractérise par un ensemble d'opérations répétées qui constituent une occupation continue et habituelle, le taux d'imposition sur le revenu varie entre 45 et 50%. Si l'activité est occasionnelle, c'est-à-dire ne relevant pas de l'exercice d'une activité professionnelle, le taux est à 33%.

Selon Francis Adyns, porte-parole du SPF Finance, «pour les professeurs enseignants, les revenus seront en principe qualifiés sans plus de revenus professionnels à cause du lien étroit entre les cours particuliers et l'activité principale d'enseignement. Pour les étudiants et les pensionnés, il faudra regarder à tous les éléments de fait pour déterminer la qualification fiscale des revenus.»

Cependant, à côté des ceux qui déclarent leur travail, on trouve toujours ceux qui travaillent au noir. Le SPF Finance n'effectue pas de contrôles ciblés, mais ceux qui se font prendre sont sanctionnés par une amende administrative variant de 50 à

1.250 euros en plus d'une inflation de l'impôt entre 10 et 200% sur le revenu qui n'est pas déclaré. Il n'y a donc pas qu'aux parents que les cours particuliers peuvent coûter cher.

UFAPEC

«DES STRUCTURES QUI SE FONT DE L'ARGENT SUR L'ÉCHEC DES ENFANTS»

À l'Union francophone des parents de l'enseignement catholique (UFAPEC), les cours particuliers ne font pas partie des favoris. «Nous sommes opposés à la systématisation de ces cours. Sinon, ça veut dire que l'école rate sa mission. Il existe des entreprises spécialisées dans les cours particuliers qui font du business là-dessus avec un discours culpabilisant pour les parents. Nous avons une vision utopique de voir disparaître les structures qui font de l'argent sur l'échec des enfants en mettant en place un système pédagogique adapté dans l'enseignement scolaire», affirme le secrétaire général Bernard Hubien.

TRANSPORTS

L'abonnement scolaire Stib moins cher pour le premier enfant

Parmi les frais scolaires, on trouve les transports. Bien que La Ligue des familles révèle que 56% des familles utilisent la voiture, 23% se rendent à pied à l'école et 11% utilisent les transports en communs. À Bruxelles, et ce depuis février 2016, la Stib a revu le tarif de ses abonnements scolaires à la baisse, passant de 120 euros à 50 euros. Le premier abonnement est donc au même prix que celui du second enfant. Le troisième abonnement scolaire et les suivants sont gratuits. Il est aussi possible de renouveler son abonnement scolaire en deux minutes grâce aux 400 automates de vente GO qu'on trouve à de nombreux arrêts de métro, de bus ou de tram et ce à toute heure, et n'importe quel jour. Cet abonnement scolaire concerne les élèves âgés de 14 à 24 ans et permet un accès illimité à l'ensemble du réseau Stib.

LE SECONDAIRE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL EST LE PLUS CHER

Coût d'une année scolaire, en euros par an

Maternel	280€
Primaire	1.225€
Secondaire général	1.550€
technique/professionnel	2.300€

Source: La ligue des familles

Objectif école gratuite pas encore atteint

La Ligue des familles présentait mercredi son enquête 2015-2016 sur les coûts scolaires. Bilan positif pour l'enseignement maternel et un peu plus mitigé pour le primaire et le secondaire.

La Constitution le dit, l'enseignement obligatoire doit être gratuit. Ce n'est pourtant toujours pas le cas, mais les choses évoluent lentement. Du moins surtout dans le maternel, où les parents déboursent en moyenne 280 euros par an. La Ligue des familles aimerait voir ce niveau tendre vers la gratuité pour la fin 2017. «La gratuité doit être définie comme une priorité, il faut d'abord miser sur l'enseignement maternel, on n'est pas très loin de l'objectif», affirme Delphine Chabbert, secrétaire politique à la Ligue des familles.

Triple peine pour le technique et professionnel

Moins réjouissants, les frais annuels des niveaux supérieurs dépassent tous le millier d'euros. Et même 2.000 euros pour le secondaire technique et professionnel. Cela s'explique par le besoin de matériel professionnel adapté. Budget: entre 100 et 599 euros pour un parent sur deux et plus

de 600 euros pour un parent sur quatre. «Ces dépenses peuvent survenir une seule fois pour toutes les années d'études. Mais parfois, l'élève change d'orientation et doit racheter du matériel adapté à la nouvelle formation», détaille Delphine Chabbert. Les chiffres sont édifiants: 2.330 euros. Ce sont des familles qui sont soumises à ce qu'on appelle la triple peine. Les enfants se retrouvent dans des filières souvent dévalorisées. Les parents doivent payer beaucoup plus que les autres parents alors qu'ils ont souvent des revenus moindres. Et certains jeunes ne peuvent pas accéder à la filière professionnelle de leur choix, alors que c'est le métier qu'ils veulent faire, parce que les coûts sont trop importants. Ils se trouvent donc relégués dans une filière moins chère mais qu'ils n'ont pas choisie.» Une situation inadmissible pour la secrétaire politique.

La Ligue des familles demande la mise en place d'un groupe de travail pour explorer les pistes possibles pour réduire les coûts de l'enseignement secondaire technique et professionnel, mais veut rester prudente puisque les frais sont très différents d'une filière à l'autre. La tâche s'annonce encore ardue avant d'arriver à la gratuité de l'enseignement obligatoire.

M.R. (ST.)